

cun représentant les différentes portions du pays: 24 pour les Provinces maritimes, 24 pour Québec, 24 pour l'Ontario, et autant pour les quatre provinces sises à l'ouest des Grands lacs. Pour donner à chaque groupe une représentation égale, il fallait, comme mes honorables collègues le comprendront tout de suite, quelques modifications. Nous avons pensé, comme il convenait, à ceux de mes honorables collègues qui faisaient partie de ces comités, et mes honorables collègues, quand ils verront demain le procès-verbal, qui sera d'ici là imprimé, remarqueront, je l'espère, qu'il n'y a pas eu de changements très sérieux. J'ai cru devoir donner cette explication afin que certains de mes honorables collègues, constatant qu'ils n'appartiennent plus à tel ou tel comité dont ils faisaient partie, en saisissent bien la raison.

La motion est adoptée.

#### DECRETS MINISTERIELS.

##### INTERPELLATION.

Avant les ordres du jour:

L'honorable M. BOSTOCK: Me serait-il permis de demander à l'honorable ministre dirigeant s'il a l'intention de déposer copie des décrets ministériels produits par le premier ministre hier. Il me semble que nous y pourrions trouver des renseignements précieux.

L'honorable sir JAMES LOUGHEED: Hier, j'ai déposé un certain nombre de décrets ministériels. J'ignore s'ils comprennent tous ceux déposés aux Communes. Si mon honorable ami s'apercevait qu'on en a oubliés, je serai heureux de les procurer à cette Chambre.

#### DISCOURS DU GOUVERNEUR GENERAL (ADRESSE EN REPOSE AU)

Le Sénat prend en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session:

L'honorable D. O. L'ESPERANCE se lève pour proposer de présenter à Son Excellence le Gouverneur général une adresse offrant à Son Excellence les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il lui a plu d'adresser aux deux Chambres du Parlement. Il dit:

Honorables messieurs, j'apprécie hautement l'honneur que me fait l'honorable leader de la Chambre en m'invitant à proposer l'adresse qui sera présentée à Son Excellence le Gouverneur général. Je saisis cette occasion, monsieur le président, pour

L'hon. sir JAMES LOUGHEED.

vous offrir mes plus sincères félicitations et vous dire combien je suis heureux de vous voir occuper de nouveau la haute charge que vous avez remplie avec tant de dignité et de distinction pendant la dernière session du Parlement qui vient de finir. En vous priant de continuer la présidence de cette Chambre, l'honorable chef du Gouvernement vous donne un témoignage d'estime et de confiance qui vous honore et qui, je n'en doute pas, sera hautement apprécié par vos compatriotes.

Il y aura bientôt quatre années révolues que le Canada, colonie autonome formant partie de l'empire britannique, décidait, par le vœu unanime et librement exprimé de son Parlement, de prendre part au conflit qui allait mettre aux prises les plus grandes nations du monde, et taxer jusqu'à ses dernières limites l'énergie, l'endurance, l'esprit de sacrifice des peuples. Lors de la session spéciale convoquée au début du présent conflit, je faisais partie de l'autre Chambre, et j'ai encore présent à la mémoire l'enthousiasme unanime qui accueillit le programme de guerre soumis par le gouvernement d'alors.

La décision prise au début de la guerre par les représentants du peuple exprimait bien les intentions de leurs commettants puisque, après quatre années d'efforts et de sacrifices, qui ont fait l'admiration de nos alliés et l'étonnement de nos ennemis, le peuple canadien vient de décider à l'unanimité de continuer cet effort jusqu'au bout. C'est à dessein, monsieur le président et honorables messieurs, que je dis: à l'unanimité; car ceux-là même qui ont été élus en combattant l'Acte du Service Militaire n'en reçoivent pas moins le mandat de supporter, par d'autres moyens, la cause des alliés jusqu'à la victoire finale.

Pas un seul candidat, que je sache, durant les dernières élections générales, n'a arboré le drapeau de l'abstention. Quelques-uns, il est vrai, préconisaient des moyens différents, mais tous se sont empressés de mettre en tête de leur programme la continuation de nos efforts.

C'est donc à tort que dans une certaine presse, pendant la dernière campagne et depuis, on a tenté d'exploiter les préjugés contre ma province natale. On a été jusqu'à appliquer l'épithète de traître à une population généreuse, respectueuse des lois, loyale à la Couronne britannique, et prête aux plus grands sacrifices pour la défense de ses libertés et du sol qui l'a vue naître. Contre ces accusations erronées et mensongères, je désire protester énergiquement. Qu'il y ait eu des écarts de langage, que des